

Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES
ÉCOLE JEAN XXIII

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le
Mercredi 4 septembre 2024 à 18h30,
À l'école Jean XXIII

ÉTAIENT PRÉSENTS

Geneviève Bellavance, parent
Mylène Burelle, parent
Mylène Ouellet, parent
Anick Roy, parent
Nicole Dion, enseignante substitut
Joanie Mongeau, enseignante
Nicolas Laliberté, enseignant
Isabelle Roulier, enseignante substitut
Melanie Berger, personnel de soutien
Josée Malenfant, représentante du personnel du service de garde

PARTICIPAIT ÉGALEMENT

Dominique Benoit, directrice

ÉTAIENT ABSENT(S)

Véronique Labonté, parent
Louise Tarte, orthopédagogue

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ;

➤ PRISE DES PRÉSENCES

➤ VÉRIFICATION DU QUORUM

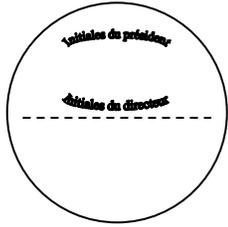
La présidente du conseil d'établissement, Madame Mylène Burelle, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18h35.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ;

Il est proposé par Nicolas Laliberté, et résolu :
QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté tel que déposé.

CÉ # 23-24-071

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

CÉ # 23-24-072

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2024 ;

Il est proposé par Nicole Dion, et résolu :
QUE le procès-verbal de la séance du 19 juin 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 19 JUIN 2024 ;

Pas de suivi.

5. BONNES NOUVELLES ;

-Rentrée technique : Vraiment une bonne idée de faire entrer les parents et les élèves par le gymnase, plus d'espace, plus de possibilité de placer des tables pour les informations.
-L'Estacade va accueillir les élèves de 4^e année gratuitement pour des activités en lien avec l'intimidation.
-Vendredi, il y aura les jeux gonflables pour les élèves et c'est gratuit (offert par la municipalité).

6. PAROLE AU PUBLIC ;

Pas de public.

7. RAPPORT ANNUEL 2023-2024 ;

Le rapport annuel est présenté.

8. SORTIES ET ACTIVITÉS ;

Il est proposé par Anick Roy, et résolu :
QUE le conseil d'établissement approuve les sorties présentées.

CÉ # 23-24-073

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

Il est proposé par Nicolas Laliberté, et résolu ;
QUE le fonds à destination spéciale paie 2\$ par participant au cross-country afin que les parents aient à payer seulement 10\$.

CÉ # 23-24-074

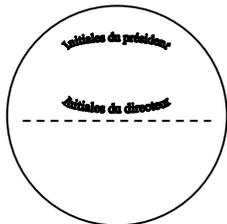
APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS (REPROGRAPHIE) ;

Il est proposé par Geneviève Bellavance, et résolu ;
QUE le conseil d'établissement approuve les frais chargés aux parents pour la reprographie.

CÉ # 23-24-075

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ



Procès-verbal du **CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT** de l'école Jean XXIII



N° de la résolution
ou annotation

10. FONDS À DESTINATION SPÉCIALE/LEVÉES DE FONDS ;

Les coffrets de fromage de la levée de fonds seront distribués le 17 décembre, de 15h30 à 18h30.
Présentation des projets qui ont été fait et qui reste à faire.

11. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ;

Formule desserts/café et prix de présence pour l'assemblée générale de mercredi 18 septembre à 18h30 au gymnase de l'école. Il y aura aussi une halte-garderie qui sera offerte. Des enseignants et des élèves viendront présenter des projets.

12. COMITÉ DE PARENTS ;

Pas de rencontre.

13. CORRESPONDANCE ET INFORMATIONS ;

Pas de correspondance

14. VARIA ;

Pas de varia.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE ;

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par
Véronique Labonté, et résolu :
QUE la séance soit levée, à 19h35.

CÉ # 23-24-076

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mylène Burelle, présidente

Dominique Benoit, directrice